

Olympiade 2017/2020 - Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 07 avril 2018

ORDRE DU JOUR :

- Point financier
- D.R.E. et D.R.N.
- Examen arbitre
- C.N.D.S.
- Championnat de Normandie Fita et Fédéral (organisation)
- Championnat de Normandie 3D
- Rassemblement Régional Jeunes des 19 et 20 mai 2018
- Appel d'Offre de partenariat
- Questions diverses.



Prochain Comité Directeur :
Le 9 juin 2018

PRESENTS :

Gérard GUINGOUAIN, Chantal AUMERSIER, Christophe CARRANO, Jean-François GIRAUD, Sylvère GARNIER, Patricia BUREAU, Denis BONFARDIN, Maureen LEBOUTEILLER, Jean-Pierre MARC, Robert BLOT, Laurence BOURGET, Daniel BRUGERON, Elisabeth GHIRARDI, Josiane GIBERT, Eloïse LEPLONGEON, Gérard LEGOUPIL, Gérard LEVAVASSEUR, Jean-Marie BAVENT.

Romain GIROUILLE (CTS-R), Valérie assurait le secrétariat.

ABSENTS EXCUSÉS :

Eric BAYEUX, Valérie BERTRAND, Ludovic BOUET, Patrice CHARLET, Agnès LARGILLET, Sylviane LAURENCE, Isabelle GUERY-KALISZCZAK.

ABSENT : Tanguy BIDAUD, Valérie GALL.

Gérard GUINGOUAIN souhaite la bienvenue à tous et ouvre la réunion à 14h00. Il commence par la remise de la médaille FFTA d'argent du dirigeant à Chantal AUMERSIER.



Point financier

Christophe CARRANO présente les comptes, pour l'instant le bilan est positif, nous avons une disponibilité d'environ 67.000 €uros, 19.000 €uros de plus que l'année dernière à la même époque, Nous devons rester prudents aux vues des nouvelles directives concernant les subventions.

Nous enregistrons une baisse du nombre de licenciés, cette baisse est observée sur l'ensemble de la France.



DRE et « DRN »

A ce jour, il y a 9 équipes inscrites en DRE Classique Homme, aucune équipe Femme, 4 équipes en DRE Compound et 1 équipe Femme. La date limite d'inscription n'est pas encore arrivée. L'année dernière nous avons 16 équipes inscrites en Classique et 8 en compound.

Afin d'amener les archers à pratiquer le tir Fita, Gérard GUINGOUAIN propose d'ouvrir la DRE aux équipes mixtes et regroupement de clubs et faire, en parallèle, « un challenge » pour compléter les pas de tir. Cette « DRN » permettrait de créer des ententes de clubs dans un même département.

Il propose le règlement suivant :

*Proposition de création d'un **Challenge Normand par Equipe FITA***

*Etant donné la difficulté que l'on peut rencontrer à organiser des DRE conséquentes, par manque d'équipes, nous proposons la création d'une « **Division Régionale parallèle** », c'est à dire concourant dans les mêmes conditions (même lieu, mêmes distances, même réglementation quant au tir) que les DRE, sans, pour autant, interagir afin de ne pas affecter l'équité du championnat dans la perspective du classement final.*

La compétition devra se dérouler sur le format de la DRE. Les équipes seront inscrites dans les mêmes conditions, pour l'année. Leur nombre dépendra du nombre d'équipes inscrites en DRE et des possibilités d'accueil des organisateurs.

Le DT de Comité Régional l'organisera comme il le fait pour la DRE.

*Les équipes ainsi constituées concourront dans le cadre d'un **Challenge Normand** par équipe **FITA**.*

Ce projet est soumis au vote. Résultat : 15 pour, 1 Contre et 2 abstentions. Ce projet est adopté.

Romain GIROUILLE nous informe qu'à partir de la saison prochaine, il n'y aura plus de tir Fédéral pour les jeunes.



Examen arbitres

La prochaine session d'examen se tiendra à Hérouville Saint Clair, le samedi 21 avril à 14 heures, 6 candidats répondent aux exigences pour se présenter à l'examen.

L'article 8 du règlement intérieur a été modifié lors de la dernière assemblée générale.

Article 8 : Les Compétitions

Un club désirant organiser une compétition doit :

- avoir une année d'existence révolue,

*- attester de la présence d'un Arbitre Fédéral actif ou d'un Jeune Arbitre actif parmi ses licenciés, (Arbitre actif : doit être **obligatoirement** présent lors de la session de **Formation Continue annuelle** organisée par le Comité Régional, **UNE** absence non justifiée entraînera sa suspension avec les conséquences qui en découlent). De plus, il doit arbitrer au minimum **DEUX** compétitions inscrites au calendrier fédéral en dehors de celle(s) organisée(s) par son club.*

- avoir délégué un représentant ...

Une question a été posée par Daniel BRUGERON pour savoir s'il était possible d'organiser une session complémentaire pour les arbitres ne pouvant pas être présents lors du week-end de formation continue.

Denis BONFARDIN explique que la date est connue presque un an à l'avance et que cette formation est gérée par l'extranet fédéral donc il ne sera peut être pas possible d'en inscrire plusieurs.

Denis BONFARDIN questionnera qui de droit après avoir abordé cette question lors de la réunion de la commission des arbitres du 21 avril.

Gérard LEVAVASSEUR indique que pour se présenter au tronc commun, un arbitre doit avoir effectué un certain nombre d'arbitrages et que lorsqu'il se présente à une option, le compteur est remis à zéro. Peut-on revoir cette façon de faire ?

Ce point sera également abordé lors de la réunion du 21 avril.



CNDS

Cette année une baisse de 20% sur les subventions accordées est annoncée.

Le dossier de demande de CNDS est à remettre pour le 23 avril 2018.



Championnat de Normandie Fita et Fédéral (organisation)

Les Championnats de Normandie Fita et Fédéral se tiendront les 23 et 24 juin à Houlgate. Gérard GUINGOUAIN demande qui viendra aider à l'organisation ? Il demande de se manifester auprès du secrétariat pour indiquer sa présence.



Championnat de Normandie 3D

Le Championnat de Normandie 3D aura lieu à Rouen Roy Guillaume le 27 mai.

Championnat de Normandie 3D

Le championnat de Normandie 3D est organisé sur le modèle du championnat de France.

Il comprend

- **Un tir de qualification** sur 24 cibles (2 flèches en 1mn30)
- **Un tir éliminatoire** sur 8 cibles (1 flèche en 1mn) pour les 8 premiers de chaque catégorie
- **Un tir de classement** sur 12 cibles (2 flèches en 1mn30) pour les archers 9^{ème} et suivants
- **Demi finales** sur 4 cibles (1 flèche en 1mn) pour les 4 premiers du tir éliminatoire (1 contre 4 et 2 contre 3)
- **Finales Bronze** (perdants des demi) et **Finales Or** (gagnants des demi) sur 4 cibles (1 flèche en 1mn)

Les organisateurs avec l'arbitre responsable organisent la compétition en fonction des effectifs dans chacune des catégories.

Les archers hors comité régional ne peuvent participer aux phases finales (éliminatoires et finales sauf si cela n'affecte pas l'équité du championnat et si cela peut permettre aux archers normands de concourir dans les conditions d'un championnat de France).

Le tir de qualification est enregistré pour le classement national.

Les titres sont décernés à l'issue des finales

Pour les catégories de 1, 2 ou 3 tireur(e)s les titres sont attribués au classement des 24 cibles.

Toutefois, si c'est possible, c'est à dire avec des archer(e)s tirant à la même distance, on peut organiser des tirs sur 4 cibles afin de faire connaître cette condition particulière (1 flèche par cible en 1mn)

Pour les catégories de 4 archer(e)s, demi et finales

Pour les catégories de plus de 4, tir éliminatoire, demi et finales.

L'organisation du Championnat de Normandie sur ce mode implique un nombre d'arbitres suffisant afin de contrôler les duels.

Un modèle de feuilles de marques est proposé aux organisateurs.

Les organisateurs installent

- **Un parcours de 24 cibles** pour le tir de qualification
- **Un parcours de 8 cibles** pour le tir éliminatoire
- **Un ou deux parcours de 4 cibles** pour les demi et finales (les pas pouvant être aménagés entre les demi et les finales)

- *Le parcours de 12 cibles de classement comme celui des 8 cibles peut bien évidemment reprendre les cibles du parcours de 24 (en particulier celui de 12). On essaiera, pour ce qui concerne le parcours de 8 cibles, d'imaginer des pas originaux.*

- *Les parcours de 4 cibles devra(ont) être original(aux) et si possible visible(s) par tous.*
- **Une cible de départage** est prévue comportant une croix au centre de la zone 11.

Le Comité Régional désigne un délégué technique pour aider l'organisateur sur l'implantation de son concours et la gestion des résultats.



Rassemblement Régional Jeunes des 19 et 20 mai 2018

Les inscriptions sont en cours, la date limite d'inscription est fixée au 15 avril.



Appel d'offre de partenariat

Un courrier a été adressé à toutes les archeries Normandes avec les attentes du Comité Régional. Deux archeries ont été retenues et ont fait des propositions suite à une demande complémentaire, Orn'archerie et Nextgen Archerie. Orn'archerie a répondu avec un simple mail et Nextgen a envoyé un dossier conséquent.

Le CR ne pouvant se prononcer, un groupe de travail est créé pour étudier plus précisément les deux offres. Les membres de ce groupe de travail sont Chantal AUMERSIER, Christophe CARRANO et Jean François GIRAUD. Ils devront rendre leur conclusion pour le 18 mai, date à laquelle le Comité Directeur prendra une décision.



Questions diverses



Elisabeth GHIRARDI demande si le trophée de DR Nature est à la charge de l'organisateur. Gérard GUINGOUAIN répond que non il est à la charge du Comité Régional mais rien n'empêche l'organisateur de récompenser les équipes lors des concours.

Elle demande également qui prévient les clubs, des dates de manche de DR Nature ou 3D ? Effectivement, lors de l'établissement et la validation du calendrier, les clubs n'ont pas été informés. Est ce que la commission parcours peut s'en charger ? Réponse d'Elisabeth, oui.

Il serait bon d'établir un calendrier sur plusieurs années comme le fait la commission sportive. La commission parcours s'y engage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30

La prochaine réunion du Comité directeur se tiendra le 9 juin 2018 à 14h à Hérouville Saint Clair.

Pour visiter le site : <http://www.tirlarc-normandie.fr>

COMITÉ RÉGIONAL DE NORMANDIE DE TIR À L'ARC

Maison Polyvalente du Grand Parc
10110 Ouverture du Grand Parc
14000 HÉROUVILLE SAINT CLAIR
secretariat@tirlarc-normandie.asso.fr
02.31.94.53.09

ACCUEIL LE COMITÉ COMPÉTITIONS FORMATIONS ARBITRAGE JEUNES CONTACT-LIENS PHOTOS

Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc

Pour nous écrire

Comité Régional de Normandie de tir à l'arc

Permanence téléphonique : lundi - vendredi : 9h/12h et 14h/18h - mardi - mercredi - jeudi de 9h/12h

Prochaine réunion du comité directeur le samedi 9 juin 2018 à 14h00

TOURNOI NATIONAL JEUNES 2018 À SARCELLES (95)

PROCHAINEMENT

Aucun événement

Si vous souhaitez modifier, ajouter ou corriger des informations, N'hésitez pas à contacter le secrétariat permanent Tél. : 02.31.94.53.09 - Fax : 02.31.94.50.51
E-mail : secretariat@tirlarcnormandie.asso.fr